

AXE 2 : RENOVER NOS BATIMENTS DE MANIERE EXEMPLAIRE ET PRODUIRE NOTRE ENERGIE LOCALEMENT

OBJECTIF 2.1 : ACCOMPAGNER LA RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS PRIVES ET TERTIAIRES

ACTION 2.1.2 : REALISER UNE ETUDE PRE-OPERATIONNELLE D'OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT		ATTENUATION - ADAPTATION THEMATIQUE : CONSOMMATIONS, GAZ A EFFET DE SERRE, POLLUANTS ATMOSPHERIQUES, ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, PRODUCTIONS BIOSOURCEES PERIMETRE : TERRITOIRE DE CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PORTAGE : CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PRIORITE : 1	
DESCRIPTION DE L'ACTION			
Contexte	<p>Une étude pré-opérationnelle consiste en une analyse des données concernant l'habitat privé et sa caractérisation. Elle vise à quantifier les besoins en termes de rénovation et d'amélioration de l'habitat sur le territoire afin de déterminer la pertinence ou non de la mise en place d'une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat).</p> <p>Cette étude est en lien avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Convention Petites Villes de Demain (PVD) valant Opération de Revitalisation de Territoire : signature le 17 avril 2024 - Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) en cours d'élaboration (arrêt prévu automne 2024 - approbation avant fin 2025) <p>Le principe d'engagement du territoire dans une étude pré opérationnelle d'OPAH a été validé en 2023 dans le cadre du programme Petites Villes de Demain afin d'alimenter la stratégie Habitat de Centre Morbihan Communauté sur la rénovation énergétique et l'adaptation du logement à la perte d'autonomie.</p>		
Objectifs et résultats attendus	Aboutir à une contractualisation avec les partenaires techniques et financiers afin d'offrir un cadre pour inciter à la rénovation énergétique du parc privé et son adaptation à la perte d'autonomie		
Ce qui est déjà fait ou engagé	<p>Programme PVD en cours sur Locminé et Saint-Jean-Brévelay</p> <p>Renforcement des missions autour de l'habitat au sein de CMC avec le recrutement d'un chargé de mission à mi-temps</p> <p>Permanence Habitat visant à conseiller les particuliers (adaptation du logement à la perte d'autonomie, rénovation énergétique, conseils juridiques, financiers et fiscaux en matière d'habitat)</p>		
Contenu de l'action	<p>⇒ ACTIONS EN COURS – A DEVELOPPER</p> <p>⇒ ACTION PONCTUELLE</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Diagnostic (terrain), stratégie et plan d'actions dans le but d'optimiser le ou les scénarii d'intervention les plus efficaces pour le territoire 2. Définir une contractualisation répondant aux besoins et à l'ambition du territoire (diminuer le taux de vacance et de logement dégradé ou indigne) avec l'ANAH et les partenaires identifiés 3. Anticiper et préparer le cadre de la phase opérationnelle d'animation et de suivi en lien avec l'action 2.1.1 (SARE) <ul style="list-style-type: none"> - Aides financières et administratives éventuelles pour mobiliser et inciter les propriétaires à entreprendre des travaux de rénovation - Mobilisation, accueil, information et accompagnement des propriétaires et bailleurs - Gestion des demandes de subvention et suivi des dossiers - Cadre d'évaluation du dispositif 		
Lien avec d'autres actions ou programmes	Lien avec d'autres programmes de CMC	Projet de territoire, PLUi, PVD, Contrat de Relance pour la Transition Ecologique	
	Lien avec d'autres actions du PCAET	Action 2.1.1 : Offrir un service d'accompagnement de la rénovation énergétique des logements privés	
PILOTAGE DE L'ACTION			
Acteurs	Pilotes/agents référents CMC	Partenaires	Public cible
	<u>Pilote</u> : Aménagement/Mobilité – 0.3 ETP <u>Supports</u> : / <u>Associés/informés</u> : TTC et EFSI	ANAH, ADIL, communes, Département, professionnels de l'immobilier, Région, France Renov	particuliers, propriétaires occupants ou bailleurs
COUT DE L'ACTION (sur 6 ans)			
Budget	40 000 € (étude - 2024) A définir pour la phase opérationnelle (2025-2028) – en lien avec l'action 2.1.1		
Financement	Etat (ANAH), Banque des territoires		
Echéance calendrier	2024-2025		
SUIVI ET EVALUATION			
Indicateur de suivi et d'évaluation	Source	Valeur cible (2030)	
Réalisation/finalisation de l'étude pré-opérationnelle	CMC	Réalisée	
Formalisation de la contractualisation		Réalisée	
Nombre de diagnostics réalisés		20	

AXE 2 : RENOVER NOS BATIMENTS DE MANIERE EXEMPLAIRE ET PRODUIRE NOTRE ENERGIE LOCALEMENT

OBJECTIF 2.1 : ACCOMPAGNER LA RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS PRIVES ET TERTIAIRES

Caractérisation et nombre de logements / bâtiments identifiés susceptible de faire l'objet de travaux (mal isolé/chauffé, vacant, dégradé, indigne, ...)	Réalisée
Incidences environnementales	
Incidences potentielles : + (Amélioration potentielle ou faible d'un ou plusieurs enjeux environnementaux territoire)	
Mesures ERC (Eviter, Réduire, Compenser) : /	Indicateur de suivi environnemental (si incidence négative) : /